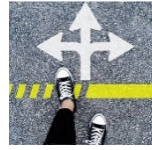


## S'orienter



Du projet à la réussite,

une place pour chacun !

### S'orienter à la sortie du collège :

- **dès la classe de 4<sup>ème</sup>**, pour tout élève qui ne trouve pas sens à sa scolarité, est démotivé, en fragilité scolaire, qui a besoin de concret, de construire un projet professionnel dans un secteur d'activité déterminé ou non, l'orientation en **3<sup>ème</sup> Prépa métiers** est une proposition d'orientation professionnelle possible au Lycée Saint Vincent de Paul. Les + : un enseignement de découverte professionnelle en complément de l'enseignement général, le passage du DNB « Pro », 3 périodes de stage, des visites d'entreprises et de structures variées, des interventions de professionnels.

- **en classe de 3<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> Prépa-Métiers, 3<sup>ème</sup> SEGPA, 3<sup>ème</sup> ULIS Pro :**

Choisir son orientation afin de construire son projet professionnel, c'est un équilibre à trouver entre vos rêves, vos capacités à réussir et les opportunités de travailler dans le secteur qui vous attire.

Vous souhaitez vous diriger vers une formation professionnelle qui vous permettra d'apprendre un métier avec des enseignements moins théoriques et plus pratiques ; une scolarité associant un enseignement général et professionnel et intégrant plusieurs périodes de formation en entreprise ? Au Lycée St Vincent de Paul, vous avez le choix ! (**CAP ATMFC, CAP EPC, MCAD, BAC Pro AGOrA, BAC Pro ASSP**).

Vous préférez suivre un enseignement général ou technologique qui vous permet de construire un schéma de poursuite d'études plus ou moins longues ? C'est également possible au Lycée St Vincent de Paul. (**Seconde GT et BAC ST2S**)

N'hésitez donc pas à consulter le site de notre établissement pour découvrir dans « nos formations » les fiches de présentation de chacune des orientations proposées.

<https://www.saintvincentdepaul-beauvais.fr/>

Vous y trouverez également un dossier de demande de pré-inscription à remplir en ligne pour une orientation en lycée professionnel ou en lycée technologique.

Enfin, nous proposons dès la fin du collège **des formations en apprentissage**, qui comprennent un enseignement général et professionnel par des formateurs et demandent obligatoirement une embauche auprès d'une entreprise en contrat d'apprentissage, l'étudiant ayant un statut d'apprenti/salarié.

- **CAP PSR** : accessible après la 3<sup>ème</sup> ; tremplin pour les élèves issus de SEGPA ou d'ULIS ; ou réorientation professionnelle.
- **CAP AEPE** : cette formation d'1 an nécessite soit d'avoir validé un diplôme de niveau V (dans le secteur sanitaire et social ou services à la personne) ou d'avoir de l'expérience professionnelle dans le secteur de la Petite Enfance.
- **BTS Comptabilité-Gestion et BTS Economie Sociale et Familiale** : obtention préalable d'un Baccalauréat (cf. fiches associées)

Les dossiers de candidature et les modalités sont disponibles sur le site du Lycée.

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples renseignements au 03.44.11.16.00

**Veillez noter les prochaines portes ouvertes, ne les ratez pas !**

- **Samedi 22 janvier 2022**
- **Samedi 2 avril 2022**
- **Samedi 2 juillet 2022**

Mise à jour du site régulièrement et publications sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, LinkedIn